

2B INVEST
Société à Responsabilité Limitée au capital de 512 300 €
Siège social : 10, Avenue Jean-Albert Tanguy – 44400 REZÉ
849 402 714 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 02 MARS 2026

La soussignée,

Madame Marine BRISSON,

Gérante de la société 2B INVEST, SARL au capital de 512 300 €, divisé en 51230 parts sociales de 10 € chacune,

Après avoir rappelé que, selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

et exposé que la gérance avait domicilié le siège de la société à son domicile personnel mais qu'il convenait de le transférer auprès d'une société de domiciliation suite à la cession du bien immobilier lui appartenant pour partie.

Décide :

- De transférer le siège social du 10, Avenue Jean-Albert Tanguy, 44400 REZE au 41-43, Quai Malakoff - 44000 NANTES à effet du 22/02/2026, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,
- Et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

« Le siège social est fixé : 41-43, Quai Malakoff – 44000 NANTES. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, la Gérante a dressé le présent procès-verbal qu'elle a signé après lecture.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

La Gérance

Madame Marine BRISSON